



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 novembre 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 Novembre 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Novembre 2000

**Exercice 2000 - Budget Principal - Remboursement anticipé d'un
emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal
BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU,
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine
LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN, M.
Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.
M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire MINALI-BELLA, M. Frédéric
ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques
VANDIER

DELIBERATION D200517

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2000

Finances Ressources Financières

**Exercice 2000 - Budget Principal - Remboursement anticipé d'un
emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Un emprunt du budget Principal contracté auprès de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes finançait les investissements de la Ville de Niort dans le domaine des Déchets Ménagers. Cette activité entrera le 1 janvier 2001 dans les compétences de la Communauté d'Agglomération de Niort, qui prendra alors en charge les emprunts antérieurement contractés dans ce domaine par les communes membres.

Cependant le contrat de prêt n° 29300401 est en fin de vie et sera échu le 25 septembre 2001. Son transfert à la Communauté d'Agglomération serait une complication sans avantage particulier. Compte tenu de la faible valeur du capital restant dû (17.135,13 F après paiement de l'échéance du 25 décembre 2000), il est préférable de solder dès maintenant ce contrat.

Vu l'accord de la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes en date du 27 septembre 2000,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **décider de rembourser par anticipation sans frais le 25 décembre 2000 l'emprunt** Caisse d'Epargne Poitou-Charentes désigné ci-après, finançant les investissements du budget Principal :

Budget Principal :

Dossier	N° prêt	Emprunt	Encours	Taux	Sortie	Durée résid.
10664	29300401	138.817 ,43 F	17.315,13 F	7,40 %	25/12/00	9 mois

- **autoriser Monsieur le Maire à signer** avec la Caisse d'Epargne Poitou-Charentes tout document relatif à ce remboursement anticipé.

- **décider d'inscrire au Budget Principal 2000** les crédits suivants :

Section	Compte	Dépenses	Recettes
investissement	16	17.315,13 F	17.315,13 F

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 38
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)